

Vers une recrudescence des acquisitions de terres agricoles par des investisseurs étrangers ?

15 novembre 2021

Plus de dix ans après l'envolée des acquisitions de terres agricoles par des investisseurs étrangers, suivie d'une relative accalmie, le rapport *Land Matrix* de septembre 2021 s'inquiète d'un éventuel rebond, porté par la reprise économique post-Covid.

L'initiative internationale *Land Matrix Project* surveille depuis 2009 l'étendue et la nature réelle de la « ruée vers les terres », en répertoriant et analysant les projets de transactions foncières supérieures à 200 hectares qui impliquent un transfert de propriété, de droit d'exploitation ou de contrôle de la terre. Le réseau a ainsi documenté des transactions portant sur près de 30 millions d'hectares entre 2000 et 2020. Ce troisième rapport se base sur l'analyse de ces données et sur une revue de littérature pour mieux comprendre les impacts variés des acquisitions de terres à grande échelle.

Les auteurs considèrent que les transactions foncières étrangères à grande échelle n'ont dans l'ensemble pas tenu leurs promesses en matière de développement rural. Elles s'accompagnent souvent de peu de bénéfices socio-économiques, en matière d'infrastructures, de productivité ou d'emploi (figure ci-dessous). De plus, elles portent atteinte aux forêts tropicales, aux habitats naturels et à la biodiversité, aux frontières agricoles de l'Amazonie, de l'Asie du Sud-Est et du bassin du Congo.

Création potentielle d'emplois à travers les acquisitions de terres à grande échelle (par type de culture)



Source : Land Matrix

Lecture : calculs effectués sur la base de données de la Land Matrix. Pour les cultures et les régions sélectionnées, la superficie totale est de 13 168 545 ha. Seules les transactions conclues ont été incluses, à l'exception des transactions abandonnées. Seules sont présentées les données relatives aux cultures associées à un potentiel de création d'emplois supérieur à 50 000 et pour lesquelles au moins 15 transactions ont été conclues dans les régions sélectionnées.

Selon les analyses de *Land Matrix*, ces terres acquises sont cultivées majoritairement pour approvisionner les marchés internationaux de produits de base. Elles accueillent en particulier près de 20 % de la surface mondiale de production d'huile de palme, 10 % de

celles de caoutchouc et de betterave à sucre, 5 % de celle de canne à sucre, contre moins de 1 % de celle cultivée en maïs, blé et riz. Les productions agricoles issues de ce foncier ont donc un effet limité sur la sécurité alimentaire, mais elles provoquent une augmentation de la concurrence pour les terres.

Les auteurs de ce rapport montrent l'urgence de repenser les modalités d'acquisitions de terres à grande échelle, pour les transformer en contributions responsables et durables à un développement qui respecte les droits humains et l'environnement. *Land Matrix* présente ainsi 11 recommandations politiques pour l'avenir, à consulter en [ligne](#).

Soulignons enfin la disponibilité des données sur le site internet de *Land Matrix*, permettant de visualiser les tendances à l'échelle mondiale ou nationale.

Cécile Poulain, Centre d'études et de prospective

Source : Land Matrix